



Service
Organisation
Scolaire
1^{er} degré

Téléphone
03.84.87.27.27

Fax
03.84.87.27.04

Mél.
ce.dos1.ia39
@ac-besancon.fr

335, Rue Ch. Ragmey
BP 602 - 39021
Lons-le-Saunier
Cedex

L'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale

Vu la loi n°83 663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements et l'Etat ;

Vu le décret n°85 348 du 20 mars 1985 relatif à l'entrée en vigueur du transfert de compétences en matière d'enseignement ;

Vu l'avis émis par le Comité Technique Paritaire Départemental du 9 février 2009 ;
Vu l'avis émis par le Conseil Départemental de l'Education Nationale du 19 février 2009 ;

ARRETE n° 2 MODIFICATIF

Arrêté modifiant les dispositions de l'article 1 de l'arrêté n° 1 du 10 mars 2009.

ARTICLE 1 : Est retirée de la liste figurant à l'article 1 de l'arrêté n° 1 du 10 mars 2009, la ligne suivante :

- ◆ 039 0761 R Avignon les Saint Claude prim, la classe

ARTICLE 2 : Est ajouté un article 1 bis à l'arrêté n° 1 du 10 mars 2009 formulé comme suit :

- ◆ « est retiré de l'école de la commune d'Avignon les Saint Claude l'unique emploi d'enseignant » ;
- ◆ cette mesure prend effet à compter du 1^{er} septembre 2010.

ARTICLE 3 : Est ajouté un article 1 ter à l'arrêté n° 1 du 10 mars 2009 formulé comme suit :

- ◆ « est implanté à titre provisoire, pour l'année scolaire 2009/2010, un poste d'enseignant à l'école de la commune d'Avignon les Saint Claude ».

Fait à Lons le Saunier, le 17 mars 2009

L'Inspecteur d'Académie

Signé

Roland FRANIATTE